

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-dessous les informations nécessaires à l'inscription pour la rentrée scolaire 2020.2021
Reprise des cours le Lundi 7 Septembre 2020.

**Les nouvelles inscriptions se dérouleront uniquement :
le samedi 5 septembre 2020 de 14h à 18h00**

à l'école de danse de "Chorège" 14 rue Méallet de Cours 15 000 AURILLAC
avec le dossier COMPLET.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
LE CERTIFICAT MEDICAL EST IMPERATIF POUR L'INSCRIPTION

Documents à fournir :

- la **fiche de renseignements, les autorisations d'envoi de sms et d'utilisation d'image**
- (en fichier joint)
- le **règlement intérieur signé après lecture** (en fichier joint) → (pas pour les adultes)
- une **photo** d'identité (pas pour les adultes)
- un **certificat médical obligatoire** (imposé par la fédération Nationale de danse)
- un **chèque**, à l'ordre de Chorège, d'un montant de **27 euros** (gratuit pour la 2^{ème} personne inscrite)
- Cette somme n'est pas un acompte; elle représente la participation annuelle
- (affiliation à la Fédération Nationale de Danse, licence sportive, frais de fonctionnement de l'association).
- 3 **chèques**, à l'ordre de Chorège, du **montant de la cotisation de chaque trimestre**
- selon la grille tarifaire ci-dessous.
- 1 chèque de 20€ pour le 1^{er} costume du spectacle 2021 (encaissé en janvier 2021)
soit au total 5 chèques.

Eveil-I1-I2 (1 ou 2 costumes maximum suivant les années)

Pour tous les autres groupes (2 ou 3 costumes Maximum suivant les années)

Pour les élèves inscrits au classique : 1 costume supplémentaire

15 € à partir du 4^{ème} costume

Le nombre de costumes par élève n'est pour le moment pas décidé pour le spectacle 2021.

Tout trimestre commencé est dû (1^{er} trimestre : encaissement le 31 octobre 2020 ; 2^{ème} trimestre : encaissement le 31 janvier 2021; 3^{ème} trimestre : encaissement le 30 avril 2021). Le 3^{ème} trimestre est demi-tarif pour la 3^{ème} personne inscrite, et la 4^{ème} personne inscrite (sur la cotisation la moins cher).

Un mail d'information vous sera envoyé par période d'encaissement.

Tout règlement sera effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Chorège avec le nom et le groupe de l'élève au dos du chèque et adressé à Chorège.

*PASS CANTAL (au nom de l'élève)

*COUPON SPORT-PASS REGION(lycéen) (au nom de l'élève)

*Carte A+ (au nom de l'élève).

Si vous possédez le PASS REGION, merci de joindre la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève et déduire 30 € sur l'une des cotisations. Si votre enfant rentre seulement au lycée et que vous ne possédez pas encore le PASS REGION, Chorège vous fera un remboursement de 30 € au cours de l'année, sur présentation de la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève.

Tarifs :

Eveil (4 – 5 ans) : 70 € le trimestre (45 min / semaine)

Initiation : (I1, I2 ; 6 – 7 ans) : 75 € le trimestre : 1 heure/semaine

Adulte : 75 € le trimestre (1 heure/semaine) 95€ le trimestre : 2 heures/semaine

Préparatoire (P1, P2) & Elémentaire (E1, E2, E3) : 95 € le trimestre (2 heures / semaine)

Moyen (M1, M2) & Avancé : 105 € le trimestre (3 heures / semaine)

Classique pour élève « jazz » : 30 € supplémentaires par trimestre